



Les représentants des sports de combat demandent une reprise sécuritaire des sports fédérés au plus tard le 22 mars 2021

Montréal, lundi 22 février 2021 - Les représentants des six fédérations de sports de combat (boxe, judo, karaté, kickboxing, lutte et taekwondo) voient d'un bon œil les assouplissements que prévoit faire le gouvernement pour la pratique de certaines activités sportives après la semaine de relâche, mais vont plus loin et demandent aux instances gouvernementales de permettre la reprise des activités sportives organisées au plus tard le 22 mars 2021.

Déclaration du porte-parole du regroupement des sports de combat en appui à cette demande :

« Nos fédérations permettent aux jeunes athlètes de pratiquer leur sport dans un cadre sécuritaire et contrôlé. Nous avons travaillé à développer des plans de gestion de risque afin de minimiser les possibilités de propagation du virus. Les protocoles proposés par les fédérations de sports de combat, comme toutes les fédérations sportives d'ailleurs, comportent, entre autres, des mesures pour s'assurer de ne pas avoir de rassemblements avant, pendant ou après la pratique du sport.

Il nous apparaît important de préciser que, comme le rapportaient certains médias, le Registre des éclosions du Ministère de la Santé recensait 44 cas d'éclosion de la COVID dans les activités sportives, contre 4 863 dans les milieux de travail, entre septembre et février. Force est d'admettre que la pratique du sport constitue un faible risque de propagation du virus et offre la possibilité pour les jeunes de pratiquer une activité sportive dans un milieu supervisé et sécuritaire.

Le 22 mars nous apparaît donc un moment opportun à une reprise sécuritaire des sports fédérés puisqu'il permet un délai de deux semaines suivant le retour de la semaine de relâche. À cette date, quatorze jours plus tard, les effets immédiats du congé scolaire devraient être atténués et c'est pourquoi nous croyons que le sport fédéré devrait pouvoir reprendre ses activités avec la mise en place de mesures visant la sécurité des membres.

En tant qu'intervenant du système sportif québécois, il nous apparaît essentiel d'amorcer la relance des activités sportives organisées pour préserver la santé mentale de nos jeunes. L'isolement et la détresse qu'ils vivent deviennent de plus en plus problématiques et risquent d'avoir de fâcheuses conséquences.

Nous croyons donc qu'il faut agir rapidement pour le bien-être de nos jeunes. En cette période de pandémie, nous sommes prêts à offrir un cadre sécuritaire qui permettra la reprise des activités sportives organisées au plus tard le 22 mars prochain », d'expliquer Patrick Kearney, président de Judo Québec et porte-parole des fédérations de sports de combat.

-30-

Les représentants des sports de combat tiennent à préciser qu'ils n'agissent pas à titre de porte-parole des fédérations sportives du Québec, mais qu'ils s'expriment au nom de leurs fédérations respectives, bien qu'ils souhaitent le retour du sport fédéré partout au Québec.

Pour plus d'informations et pour coordonner une entrevue avec un représentant des fédérations de sports de combat :
Camille Asselin
(450) 602-4002
camille@malallier.com

Regroupement des sports de combat reconnus

